

Suède

Le PIB par habitant de la Suède progresse lentement depuis quelques années. Son niveau est légèrement inférieur à celui de la moitié supérieure des pays de l'OCDE les plus performants en la matière.

Quoique inférieures à la moyenne de l'OCDE, les inégalités de revenu atteignent en Suède le niveau le plus élevé de tous les pays nordiques. Les revenus ont augmenté sur l'ensemble de la distribution, mais plus fortement dans la partie supérieure de cette distribution. Marquant un recul, les émissions de gaz à effet de serre par habitant et par unité de PIB sont nettement inférieures à la moyenne de l'OCDE, et la population est peu exposée à la pollution.

Certains progrès ont été accomplis dans l'intégration des immigrés. Toutefois, l'ampleur de l'immigration pour des raisons humanitaires ou de regroupement familial, alliée à un écart de compétences notable des migrants par rapport à la population autochtone, impose de poursuivre les efforts pour coordonner l'action publique et mieux adapter les mesures aux besoins individuels. Si les réformes de l'éducation vont dans le bon sens, une action plus systématique et plus fondamentale s'impose.

L'amélioration des résultats scolaires et de l'insertion, y compris par la levée de certains obstacles à l'entrée sur le marché du travail, est nécessaire pour conserver des taux d'emploi élevés et éviter de creuser davantage les inégalités. Une plus grande efficacité du marché du logement et du secteur locatif permettrait d'accroître la mobilité de la main-d'œuvre et de gagner en productivité. Enfin, la structure fiscale pourrait être revue dans sa composition pour gagner à la fois en efficacité et en équité.

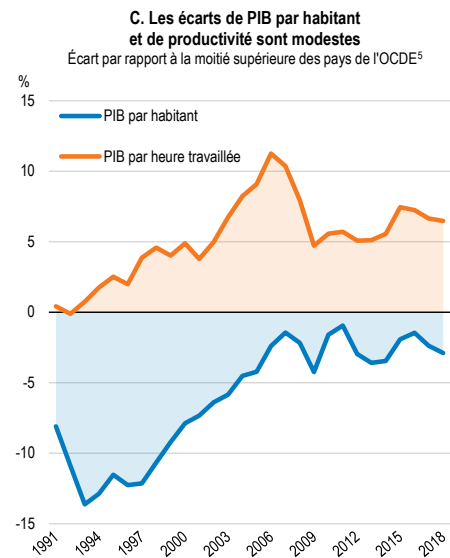
Indicateurs de croissance, d'inégalité et d'environnement : Suède

A. Croissance		
Taux annuels moyens de croissance (%)	2002-08	2012-18
PIB par habitant	2.2	1.4
Utilisation de la main-d'œuvre	-0.3	0.8
Dont: Taux d'activité	0.0	0.5
Taux d'emploi ¹	0.0	0.3
Coefficient d'emploi ²	-0.2	0.1
Productivité du travail	2.1	0.9
Dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	0.5	0.1
Productivité totale des facteurs	1.6	0.8
Taux de dépendance	0.4	-0.3

B. Inégalités et environnement		
	Niveau	Variation annuelle (en points de %)
	2017	2013-17
Coefficient de Gini ³	28.2 (31.7)*	0.3 (0)*
Part du revenu disponible national détenue par les 20 % les plus pauvres de la population	8.7 (7.6)*	-0.1 (0)*

	2016	Niveau moyen 2010-16
Émissions de GES par habitant ⁴ (tonnes d'équivalent CO ₂)	1 (10.9)*	1.6 (11.3)*
Émissions de GES par unité de PIB ⁴ (kg d'équivalent CO ₂ par USD)	0 (0.3)*	0 (0.3)*
Part des émissions mondiales de GES ⁴ (%)	0.1	0.1

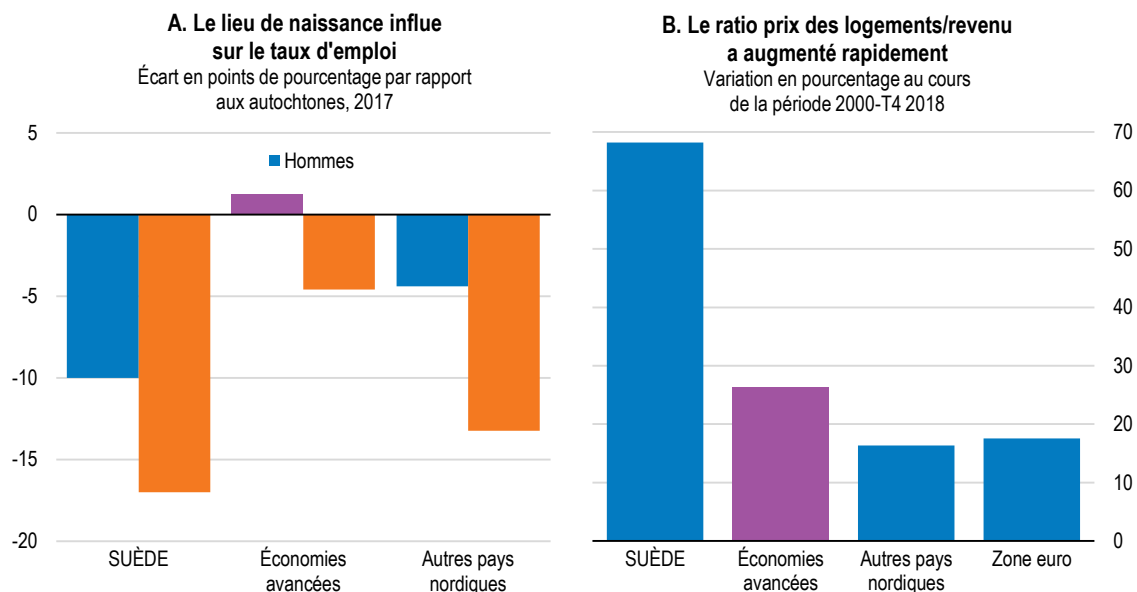
* Moyenne simple des données relatives aux pays de l'OCDE (moyenne pondérée pour les données relatives aux émissions)



Source : Partie A : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE ; Partie B : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus et Base de données des comptes nationaux ; Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; et Agence internationale de l'énergie (AIE), Base de données sur l'énergie ; Partie C : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933955389>

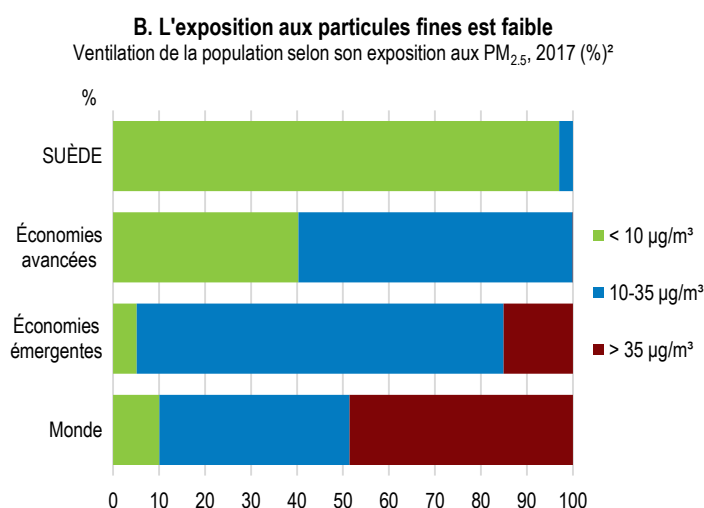
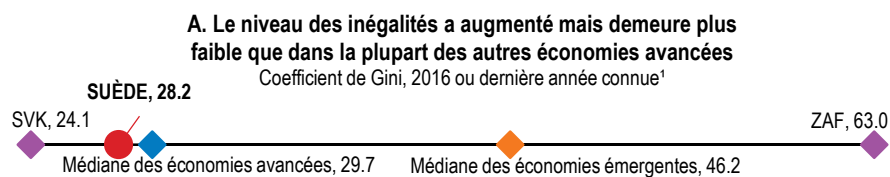
Indicateurs de politique : Suède



Source : Partie A : OCDE, Base de données statistiques sur les migrations ; Partie B : OCDE, Base de données sur les prix des logements.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933956263>

Au-delà du PIB par habitant : Suède



Source : Partie A : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus ; Banque mondiale, Base de données des Indicateurs du développement dans le monde ; et Bureau national des statistiques (BNS) de la Chine ; Partie B : OCDE, Base de données sur l'environnement.

Note : Pour obtenir de plus amples informations sur les indicateurs ci-dessus, veuillez consulter l'annexe relative aux métadonnées qui figure à la fin de ce chapitre.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933957137>

Suède : Priorités d'Objectif croissance 2019

Améliorer l'intégration des immigrants. Les migrants qui se rendent en Suède pour des raisons humanitaires ou de regroupement familial, notamment les femmes, tendent à avoir un niveau d'instruction plus bas que les autochtones et se heurtent à des barrières linguistiques et culturelles.

- **Mesures prises :** Quoique de portée réduite, des actions cohérentes ont été mises en place pour développer les compétences des immigrants et faciliter leur emploi. Parmi les exemples les plus notables, on citera l'offre de cours de suédois le plus en amont possible du parcours d'intégration (2017), l'obligation faite aux communes d'accueillir des immigrants (mi-2016), la reconnaissance accélérée des qualifications acquises à l'étranger dans des professions en forte demande de main-d'œuvre (les procédures ont été renforcées en 2017 et 2018) et la rationalisation des subventions salariales (2018).
- **Recommandations :** Adapter les formations en langue, l'enseignement, les emplois aidés et la reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger aux besoins individuels et assurer leur coordination entre les communes et le service public de l'emploi. Assouplir la législation de protection de l'emploi et poursuivre la rationalisation des dispositifs d'emplois aidés. Renforcer l'implication des partenaires sociaux et de la société civile.

Réduire les distorsions sur le marché du logement. Des règles excessivement rigides en matière d'urbanisme et d'immobilier locatif font obstacle à la mobilité de la main-d'œuvre, réduisent la concurrence dans la construction et accentuent le risque de déséquilibres financiers et macroéconomiques.

- **Mesures prises :** L'Autorité de surveillance financière a adopté plusieurs mesures macroprudentielles en 2017 et 2018 pour contenir les risques financiers. Le gouvernement met graduellement en œuvre un plan en 22 points de soutien à la construction, qui comporte également des mesures de simplification des règles d'urbanisme et du code de la construction.
- **Recommandations :** Assouplir la réglementation de l'immobilier locatif et supprimer progressivement la déductibilité fiscale des intérêts d'emprunts hypothécaires pour contenir la hausse de l'endettement des ménages et améliorer la stabilité financière et macroéconomique et l'accès au logement.

Améliorer l'efficacité de la structure fiscale. Le niveau élevé des taux marginaux d'imposition applicables aux revenus supérieurs à la moyenne réduit l'incitation à rester en activité et affaiblit la croissance de la productivité.

- **Mesures prises :** Aucune mesure n'a été prise.
- **Recommandations :** Réduire les taux marginaux d'imposition des revenus d'activité supérieurs à la moyenne en transférant une partie de la charge fiscale vers les impôts périodiques sur la propriété immobilière et les droits de succession, et en supprimant les exonérations de taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Renforcer l'efficacité du système éducatif. Les résultats scolaires, tels que les mesurent le programme PISA et d'autres évaluations internationales, ont baissé rapidement au cours de la dernière décennie, même si les toutes dernières enquêtes font apparaître un léger redressement. Les résultats des enfants à l'école sont de plus en plus souvent déterminés par ce que sont leurs parents et par l'endroit où ils vivent dans le pays.

- **Mesures prises :** À partir de 2018, les prestataires de services d'enseignement (le plus souvent, les communes) seront tenus de désigner un responsable des affaires scolaires, ce qui devrait améliorer la transparence. Une législation a également été adoptée en 2018 pour remédier à l'absentéisme, parfois long ou répété, de certains élèves. Des aides ciblées ont été accordées aux communes pour qu'elles majorent le salaire des enseignants les plus méritants et pour soutenir les écoles dont les élèves sont issus de milieux socio-économiques plus défavorisés.
- **Recommandations :** Renforcer le cadre institutionnel du système scolaire, mieux cibler les financements sur les besoins des élèves et développer les structures de gouvernance régionales. Prendre en considération l'origine socio-économique des élèves dans les décisions d'accès au marché et d'investissement, coordonner l'ouverture d'écoles privées et leur expansion, procéder à un tirage au sort ou fixer des quotas pour l'affectation des élèves dans les établissements privés où les demandes d'inscription excèdent le nombre de places disponibles afin de lutter contre la ségrégation scolaire. Améliorer la formation des enseignants, renforcer la formation continue et inciter à développer la coopération, la remontée d'informations et l'entraide entre collègues afin de rehausser la qualité des enseignants et le statut de la profession.

Assouplir la législation de protection de l'emploi applicable aux contrats permanents. La législation, relativement restrictive, de protection des contrats permanents, suscite des interrogations concernant le redéploiement de la main-d'œuvre, la croissance de la productivité et l'exclusion des groupes vulnérables comme les immigrés.

- **Mesures prises** : Aucune mesure n'a été prise.
- **Recommandations** : Assouplir les dispositions de la législation qui entravent inutilement la réalisation de gains de productivité, notamment la règle du « premier embauché, dernier licencié », les obligations de reclassement interne et la priorité donnée à la réintégration des travailleurs ayant fait l'objet d'un licenciement individuel ou collectif motivé. Dialoguer avec les partenaires sociaux pour réformer la réglementation de l'emploi dans les secteurs où les conventions collectives les rendent plus restrictives.



Extrait de :
Economic Policy Reforms 2019
Going for Growth

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/aec5b059-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2020), « Suède », dans *Economic Policy Reforms 2019 : Going for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/365beb34-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.